

PROCÈS-VERBAL

MARDI 14 juillet 1959.

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité permanent des ressources naturelles se réunit aujourd'hui à 10 heures et demie du matin.

Présents: Les honorables sénateurs: Vaillancourt, *président*; Aseltine, Buchanan, Davies, Higgins, Horner, Kinley, Macdonald, McDonald, Méthot, Stambaugh et Turgeon—12.

Aussi présents: M. E. Russel Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire, ainsi que les sténographes officiels du Sénat.

Le bill C-49, intitulé "Loi pourvoyant à l'établissement d'un Office national de l'énergie" est lu de nouveau et examiné article par article.

Sur la motion de l'honorable sénateur McDonald, il est DÉCIDÉ que le nouvel amendement ci-après soit apporté au bill:

2. *Page 2:* Retrancher l'alinéa *h)* de l'article 2 et y substituer ce qui suit: "*h)* "ligne internationale de transmission de force motrice" signifie les facilités construites ou fonctionnant en vue de la transmission de force motrice d'un endroit du Canada à un endroit situé hors de ce pays;"

De nouvelles explications sur ce bill sont fournies par M. D.M. Fraser, directeur des études énergétiques du ministère du Commerce et M. E.A. Driedger, sous-ministre adjoint de la Justice.

Présent mais non entendu: M. G.W. Green, de la Direction des études énergétiques du ministère du Commerce.

Il est DÉCIDÉ que le bill soit rapporté avec deux modifications.

A 11h.15 du matin le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Certifié conforme.

Le secrétaire du Comité,
Gérard Lemire.